

qua

B 28. Apr 72

ORIGINAL an: >

Kopie an: (*→. vmlkn*)

T é l é g r a m m e

21.4.1972 19h00 T.

Ambasuisse	K a p s t a d t	Nr. 23
"	L i s s a b o n	" 14

URGENT

Visite Suisse délégation OUA 18 et 19 avril, dirigée par Président en exercice Ould Daddah, Chef d'Etat mauritanien.

Suite comptes-rendus parus dans journaux, ambassadeur Portugal et Chargé d'affaires Afrique Sud sont intervenus, le premier assez v^oilemment, le second modérément.

Pour dissiper mal-entendu et pour cas où questions vous seraient posées, ci-après bref résumé points qu'avons discuté à l'occasion visite. Pourrez répondre dans ce sens et en vous inspirant ce qui suit toute démarche qui serait faite auprès vous. Insistons sur formulation prudente du point 7.

./.

Copie envoyée à: - TH
- GE

A. 1 5 3 4 + 1 5 3 5



- 2 -

- Quote 1. Lors dîner offert par CF, président Celio a, dans son allocution de bienvenue, rappelés que notre attitude à l'égard Afrique australe s'inspirait de trois principes, à savoir: non-ingérence dans affaires intérieures, liberté commerce et industrie, respect droits de l'homme .
2. Avons expliqué que notre politique est différente de politique suédoise. Délégation a montré compréhension pour point de vue suisse.
3. Conseil fédéral a décidé 22 février verser fr. 75'000 au fonds d'affectation spéciale N.U. pour Afrique Sud, qui consent assistance aux gouvernements des pays d'Afrique qui accueillent sur leur territoire réfugiés d'Afrique du Sud et notamment qui assurent sur place éducation ces derniers.
4. Exportation matériel guerre interdite à destination Afrique Sud depuis décembre 1963, Rhodésie depuis 1965 et provinces portugaises depuis juin 1969.
5. N'avons pas informé délégation qu'aurions décidé ne plus accorder la garantie risques à exportation et aux investissements pour Afrique Sud. Avons indiqué en revanche que malgré absence moyens légaux pour interdire exportations capitaux, avons demandé à plusieurs reprises à Banque Nationale Suisse user de son influence auprès banques exportatrices capitaux pour les inciter à modérer leurs investissements en Afrique Sud.
6. En ce qui concerne Rhodésie, avons rappelés que CF a, de manière autonome et sans en avoir obligation juridique, pris certaines mesures pour éviter que Suisse devienne plaque-tournante pour commerce avec Rhodésie.
7. Chef Département a déclaré qu'étions prêts étudier sérieusement possibilité venir en aide sur un plan strictement humanitaire à toutes victimes actions militaires comme par ex. blessés ou réfugiés et cela par nos propres organisations charitables, comme par ex. Croix- Rouge Suisse.

- 3 -

8. Avons émis voeu que pays africains et OUA s'intéressent davantage et participent prochaines réunions experts CICR et ensuite conférence diplomatique sur droit humanitaire et révision conventions Genève où statut de combattant du guérillero pourrait être discuté.

9. Questions établissement mission permanente OUA à Genève évoquée; son but: contacts avec organisations internationales et information sur plan opinion publique suisse.

10. Atmosphère générale très agréable, interlocuteurs modérés et raisonnables; avons impression que sont repartis contents en raison aussi chaleur accueil.

Recevez dossier concernant visite, notamment texte allocution Celio et procès-verbal séance travail, par un prochain courrier.

Politique